



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

45

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

FÉVRIER 2013

édito

Comme chaque mois, le JDA, votre rendez-vous mensuel de l'Administration témoigne de l'actualité qui fait votre quotidien.

Février 2013 a été marqué par de nombreuses nouveautés et réalisations.

Ainsi, la mise en place des entretiens infirmiers au SPME, la prise de fonction du nouveau Directeur de la Sûreté Publique, l'intégration de jeunes recrues de la Force Publique, l'ouverture du Centre Rainier III ou encore le nouveau classement des restaurants de la Principauté sont présentés dans ce numéro du JDA.

Vos savoir-faire et compétences ne sont pas oubliés. Vous découvrirez ainsi les missions de la Direction des Affaires Juridiques et de la Section Assainissement de la DAU ou encore le travail préparatoire du Département des Relations Extérieures en vue du déplacement en Haïti de S.A.S. le Prince Souverain.

Tout un programme en attendant le mois prochain !

Prochain JDA : fin mars 2013

Zoom

8 février 2013

Les élèves de 4^e testent les véhicules électriques

Dans le cadre de la 14^e édition de l'opération Jeun'Elec, les collégiens de la Principauté ont été invités à une journée d'essais de véhicules électriques sur le port Hercule.

Tous les modes de transports électriques étaient présentés (scooters, vélos à assistance électrique, automobiles et kart) avec une nouveauté cette année : l'initiation à la sécurité routière par la Direction de la Sûreté Publique.

Organisée par le Club des Véhicules Electriques de Monaco, en collaboration avec la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports et la Direction de l'Environnement, cette opération avait pour but de sensibiliser les collégiens à la problématique de la pollution liée au transport routier urbain et aux solutions pour la réduire.

Les élèves étaient également invités à participer à un concours visant à créer un logo et à imaginer un slogan sur le thème de la mobilité électrique. En jeu, un scooter électrique avec une remise des prix le 27 mars 2013 dans le cadre du Salon Ever.



03

Monaco en Chiffres : comment ça se prépare ?



06

DTC : réunion annuelle des bureaux



08

Nouveau : les entretiens infirmiers



10

Les missions de la Section Assainissement de la DAU

missions

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (DAJ) : CONSEIL, EXPERTISE ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'ÉTAT

Créée en 2005 et placée sous la direction de Laurent Anselmi, Délégué aux Affaires Juridiques auprès du Gouvernement, la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) est composée d'une équipe de 23 personnes et organisée en trois services.

► **Le Service des Affaires législatives** a en charge la préparation et la rédaction des projets de loi et toutes recherches y afférentes ; il assure également le suivi des procédures législatives et la préparation des textes réglementaires (ordonnances souveraines, arrêtés ministériels) ;

► **Le Service des Affaires contentieuses** assure la coordination et le suivi de la représentation de l'Etat, en demande comme en défense, devant toutes les juridictions et élabore les études s'y rapportant.

Les compétences distinctes de ces deux Services restent complémentaires. Aussi, les Administrateurs juridiques spécialisés par domaine (droit public, civil, commercial, social, sanitaire, international...) demeurent polyvalents au sein de la DAJ.

Ces deux Services ont aussi en charge tous dossiers et études confiés par le Délégué aux Affaires Juridiques, à la demande du Gouvernement, ou de sa propre initiative.



Toute l'équipe de la Direction des Affaires Juridiques réunie autour de Laurent Anselmi, Délégué aux Affaires Juridiques

► **Le Service du droit international, des droits de l'homme et des libertés fondamentales** vient d'être nouvellement créé au sein de la DAJ.

Il procède à l'étude, au regard notamment de leur impact sur le droit interne, des traités, conventions et accords internationaux, à caractère bilatéral ou multilatéral, auxquels la Principauté est partie ou envisage de devenir partie. La mission du Service concerne également toutes études à caractère juridique confiées par le Délégué aux Affaires Juridiques, en particulier dans le domaine du droit international, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Ce service, par ailleurs, a en charge la préparation des mémoires en défense de l'Etat devant la Cour

Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) et de sa représentation devant cette juridiction.

Direction apportant ses compétences à l'ensemble de l'Administration, la DAJ est sollicitée par l'ensemble de l'Administration sur des problématiques juridiques précises.

Chaque demande de consultation doit être formulée de manière complète (faits, points de droit, interlocuteurs...) afin qu'une réponse la plus adéquate possible puisse y être apportée. Ces réponses, adaptées à chaque cas, tendent à constituer un corpus doctrinal interne, mettant en exergue le rôle de porte-parole de la légalité au sein de l'Administration qui est aussi celui de la DAJ.

Aujourd'hui, la DAJ, par ces consultations, est amenée à traiter des problématiques de plus en plus spécifiques, techniques et pointues.

Elle s'appuie, notamment, sur une bibliothèque renfermant un fonds juridique thématique étendu et périodiquement actualisé (textes de lois, archives, documentation, traités...).

Au-delà de son expertise, la DAJ remplit aussi un rôle de promotion du droit monégasque.

Par des publications dans des revues spécialisées, des présentations à des universitaires ainsi qu'à des professionnels tant dans la Principauté qu'à l'extérieur de ses frontières, des participations à des colloques ainsi que par la publication du Code monégasque depuis 2011, la DAJ s'attache à faire connaître l'environnement juridique monégasque et ses spécificités, pour affirmer la force de l'Etat au travers de son droit.



19 septembre 2011, le Ministre d'Etat et Laurent Anselmi présentent aux Chefs de Service les grandes lignes de l'Ordonnance Souveraine des nouvelles dispositions de la relation Administration / Administré.

mode d'emploi

« MONACO EN CHIFFRES » : COMMENT ÇA SE PRÉPARE ?

Chaque année, l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (IMSEE) édite le « Monaco en Chiffres », recueil de données statistiques officielles de la Principauté. Le travail de l'IMSEE ne consiste pas simplement à éditer ces statistiques mais à assurer, en amont, leur collecte, vérification, analyse et validation avant la publication.



Les précédentes éditions du « Monaco en Chiffres »

Sous la direction de Lionel Galfré et la supervision de Nathalie Moreau et Kim Vu, chaque membre de l'équipe de l'IMSEE est responsable de rubriques dont il a la charge.

Cette nouvelle organisation de travail permet à chaque entité partenaire d'avoir un interlocuteur privilégié au sein de l'IMSEE.

Le « Monaco en Chiffres » est un document évolutif, fruit d'une réflexion permanente entre les travaux de l'IMSEE et les entités avec lesquelles l'Institut travaille.

L'objectif affiché : produire un recueil plus complet, plus lisible, plus pertinent et adapté aux besoins des utilisateurs.

Pour l'édition 2013, l'IMSEE a mis en place une nouvelle base de données permettant de disposer d'informations plus larges et d'un historique plus complet.

À terme, cette base devrait être alimentée de manière plus automatisée pour un gain de temps et de fiabilité.

► Retrouvez toutes les statistiques de l'IMSEE sur www.imsee.mc



Toute l'équipe de l'IMSEE réunie autour de Lionel Galfré, Directeur. De g. à d. : Pascal Ferry, Kim Vu, Nathalie Moreau, Alexandre Bubbio, Delphine Battaglia-Costantini et Catherine Cauchy.

LE PLANNING DE PRODUCTION DU « MONACO EN CHIFFRES » ÉDITION 2013

Octobre 2012 - Janvier 2013

Rencontre avec les entités de l'Administration (Direction du Travail, Services des Titres de Circulation, Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Direction des Affaires Culturelles, Direction du Tourisme et des Congrès, Direction de la Sécurité Publique ...) disposant de données, afin de déterminer les échéances et les méthodes de travail pour la transmission des éléments chiffrés.

Janvier 2013

Consultation d'imprimeurs (mise en maquette et impression du recueil) basée sur un cahier des charges comprenant les choix graphiques, l'esprit du recueil et le rétroplanning.

Février - mars 2013

Mise en relation avec les entités externes (Associations, Clubs de Sports, CHPG, Compagnies des Autobus de Monaco...) afin de déterminer les échéances et les méthodes de travail pour la transmission des données.

Avril 2013

Choix de l'imprimeur et début de l'échange d'informations pour la mise en maquette. De nombreux allers/retours et vérifications interviennent entre l'IMSEE et l'imprimeur. Cette phase de travail exige beaucoup de relecture, rigueur et minutie.

Fin mai 2013

Après analyse et vérifications, chaque responsable de rubriques valide définitivement les données du recueil dont il a la charge.

Début Juin 2013

Validation définitive de la maquette et impression pour une publication fin juin 2013.

Fin Juin 2013

Publication du recueil sur papier recyclé, mise en ligne des données de base sur le site internet de l'IMSEE et vente aux professionnels de la place : banques, agences immobilières, notaires, avocats, industriels...

l'actu en images

Le 27 janvier 2013, le Comité de Coordination chargé de veiller au bon déroulement de la campagne électorale télévisuelle, a procédé au tirage au sort de l'ordre de passage à l'antenne sur Monaco Info de chacune des listes de candidats aux élections nationales, en présence de leurs représentants désignés.

Le Comité était composé de Martine Coulet-Castoldi, Président du Tribunal de Première Instance, Président du Comité ; Corinne Laforest de Minoity, Chef de l'Inspection Générale de l'Administration, Membre du Comité et Michel Sosso, Président de la Commission de Contrôle des Informations Nominatives, Membre du Comité.

Pour mémoire :

• Le Comité de Coordination a été institué par l'Arrêté Ministériel n°2012-494 du 8 août 2012.

• Conformément aux dispositions de l'article 5 de cet Arrêté, le tirage au sort a permis de déterminer, pour chacun des jours de campagne officielle, l'ordre des interventions télévisuelles des listes en présence.

Comité de coordination de la campagne électorale télévisuelle

27 janvier 2013



Les membres du Comité : Michel Sosso, Martine Coulet-Castoldi et Corinne Laforest de Minoity

Le tirage au sort effectué par les membres du Comité, en présence des représentants des listes de candidats

force publique

FORMATION DE NOUVELLES RECRUES POMPIERS ET CARABINIERS

Depuis le 4 février dernier a débuté la formation de nouvelles recrues au sein de la Force Publique.

Quatre recrues de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers et huit recrues de la Compagnie des Carabiniers du Prince suivent actuellement une formation au sein de leur Corps respectif.

Pour la première fois, la Force Publique a décidé de dispenser un module commun et d'harmoniser certains cours de ces deux Unités. Ces formations communes concernent

l'Histoire et les Institutions de la Principauté, armement et tir, posture professionnelle et ordre serré.

Les nouvelles recrues Pompiers seront encadrées, pendant 5 mois, par le Sergent Jean-Marc Oberdorff et celles des Carabiniers, pendant 4 mois, par le Maréchal des Logis-Chef Hervé Matu et le Maréchal des Logis Régis Menaud.

Module commun de formation pour les jeunes recrues Pompiers et Carabiniers.



prise de fonction



RÉGIS ASSO, NOUVEAU DIRECTEUR DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

Depuis le 1^{er} février 2013, Régis Asso a pris ses fonctions de Directeur de la Sûreté Publique. Il succède à Richard Marangoni qui a assuré cette même fonction par intérim depuis octobre 2012.

En poste dans les Alpes-Maritimes depuis de nombreuses années, Régis Asso a, notamment, contribué à préparer et à mettre en place les dispositifs de police liés aux événements de grande ampleur

tenus dans la région niçoise et a exercé, avec succès, d'importantes responsabilités en matière d'organisation de manifestations internationales de premier plan.

AGENDA



► **Lundi 11 mars 2013** à 18h30,

dernière conférence 2013 de la Fondation Prince Pierre, avec Philippe Labro « Le cinéma : 7^e art ? »

Rendez-vous au Théâtre des Variétés...

► **Mardi 26 mars 2013,**

la Fanfare des Carabiniers se produira pour la 1^{ère} fois avec 15 musiciens du Big Band Forces Spéciales de l'OTAN, à l'occasion de la soirée de Gala du Comité Cinq Clubs Services Internationaux de Monaco (CCSIM) organisée par le Kiwanis au profit de la Fondation Princesse Charlène de Monaco.

VISITE DU NOUVEAU BÂTIMENT DU LYCÉE TECHNIQUE ET HÔTELIER DE MONACO

Le 21 février dernier, en présence de LL.A.A.S.S. le Prince Albert II et la Princesse Charlène, le Ministre d'État, Paul Masseron et Isabelle Bonnal (Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports) ont visité le nouveau bâtiment du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco situé à la Condamine.

Depuis le 4 mars dernier, le nouveau bâtiment accueille les 474 élèves du lycée.



nouveau

CENTRE NATIONAL DE GESTION DE CRISE : UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

Opérationnel depuis près de trois mois, le Centre National de Gestion de Crise (CNGC) a d'ores et déjà connue une activité soutenue et riche.

ORGANISATION D'UN EXERCICE ORMOSE DÈS LA MISE EN PLACE DU CENTRE

Un exercice de simulation du déclenchement du Plan ORMOSE (Organisation MOnégasque des SEcours) s'est déroulé le matin du 20 décembre 2012, dans les locaux du CNGC, situé sur le Rocher.



En présence du Ministre d'État, du Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, des membres du Gouvernement et des fonctionnaires concernés par cette alerte, l'exercice a permis de mesurer en grandeur réelle l'efficacité des procédures d'appel sur la base d'un scénario fictif de crise : une explosion dans un bâtiment situé Boulevard Rainier III.

D'autres simulations seront organisées dans les prochains mois.



VISITE PRINCIFIÈRE AU CENTRE NATIONAL DE GESTION DE CRISE

Le 18 janvier dernier, S.A.S. le Prince Souverain a visité le Centre National de Gestion de Crise (CNGC), structure désormais située sous le nouveau bâtiment du Conseil National.

Le CNGC a été activé officiellement fin novembre 2012 et succède au PC Ormose, situé auparavant à la Caserne des Carabiniers. Il permet à l'État d'avoir un outil de commandement pour faire face à une situation de crise majeure sur la Principauté.

Cette visite s'est effectuée en présence du Ministre d'État, de Didier Gamberdinger, Conseiller au Cabinet Princier, de Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, de Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, du Colonel Fringant, Commandant supérieur de la Force Publique, de Richard Marangoni, Directeur par intérim de la Sûreté Publique, du Lieutenant-Colonel Tony Varo, Chef de Corps des Sapeurs Pompiers et de Patrice Cellario, Directeur Général du Département de l'Intérieur.

L'actu en images

La DENJS organise la 19^e journée des Métiers au Collège Charles III

7 février 2013



Le Ministre d'État visite la Journée des métiers, en présence de Paul Masseron et Isabelle Bonnal



Le stand Enseignement de la DENJS à la Journée des métiers

Près de 200 professionnels représentant plus de 150 métiers étaient présents pour répondre aux questions des collégiens des classes de troisième du Collège Charles III et de l'établissement François d'Assise Nicolas Barré, ainsi que des élèves du Cycle d'Insertion Professionnelle (CIP), du Lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo et du Lycée Albert I^{er} (800 élèves au total).

Une nouveauté cette année, des tables-rondes thématiques, avec notamment la participation de la Cellule Emploi Jeunes, ont été organisées pour les élèves le matin et l'après-midi, sur les secteurs porteurs et sur l'insertion professionnelle en Principauté (métiers de l'hôtellerie et de la SBM ; métiers de la banque et de la finance ; métiers de la santé et du CHPG).

initiative

LA DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS RÉUNIT SES BUREAUX DE REPRÉSENTATION À L'ÉTRANGER

Du 11 au 15 février dernier, la DTC a organisé sa Conférence Annuelle des Bureaux de Représentation à l'étranger.

Opportunité privilégiée de réunir toutes les équipes en Principauté, cette conférence est rythmée par des réunions de travail collectives et par bureau. La DTC y rappelle ses objectifs au travers de sa feuille de route et les bureaux présentent un bilan de leurs activités.

Chaque bureau rencontre et échange avec les différents pôles de la DTC : Convention Bureau, marketing, communication, statistiques, finances, tourisme responsable, CRM, comptoir d'accueil, croisières et éditions / expéditions.



Les équipes de la DTC et l'ensemble des bureaux à l'étranger



Isabelle Tello-Rodriguez, Chef de Bureau à la DTC en charge de la coordination des bureaux à l'étranger, en discussion avec le bureau de New Delhi

Ces séances sont l'occasion d'affiner les stratégies et de travailler sur les spécificités de chaque marché. Elles permettent de resserrer les liens au travers d'échanges et de discussions fructueuses entre les équipes de la DTC et ses bureaux.

Les bureaux de représentation à l'étranger rencontrent également les partenaires touristiques de la Principauté : hôtels, Grimaldi Forum, agences réceptives...



Guillaume Rose, Directeur du Tourisme et des Congrès, explique en interview pour Monaco Info les enjeux de cette réunion annuelle

Rappelons qu'à ce jour, 10 bureaux représentent la DTC à travers le monde (Dubai, Hanovre, Londres, Milan, Moscou, New Delhi, New York, Shanghai, Sydney et Tokyo) et assurent la visibilité et la promotion de la destination Monaco sur leurs marchés respectifs.

La soirée des Partenaires, réunissant en présence de Monsieur le Maire, environ 300 personnes, partenaires touristiques et institutionnels de la Principauté a eu lieu le 13 février au soir dans le cadre du marché couvert de la Condamine, permettant de montrer le savoir-faire et la tradition monégasques grâce, d'une part, à des propositions culinaires uniques proposées par chaque commerçant et d'autre part avec l'interprétation de polypho-

Rencontre avec Stephan Roberge

Directeur du Tourisme de Monaco à Londres - en charge du marché britannique et irlandais.



« La réunion annuelle des bureaux représentant Monaco est un événement extrêmement important. Rencontrer nos interlocuteurs, que nous ne voyons pas pendant l'année, permet de nous renseigner sur les actions de chaque pôle, de mettre à jour nos connaissances sur la Principauté et de solidifier nos relations.

En lien avec Guillaume Rose et toute l'équipe de la Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco, nous définissons le plan d'actions marketing et commercial de l'année en cours.

Les Britanniques représentent la 3ème clientèle touristique de la Principauté et nous nous attachons à maintenir et renforcer cette position en aidant nos partenaires à développer le nombre de nuitées sur leur établissement aussi bien sur le segment Meeting & Incentive que sur le segment Loisirs.

La réunion annuelle des Bureaux est pour nous une étape primordiale nous permettant de mieux présenter la Principauté et contribuer à son rayonnement international ».



nies monégasques par « U cantin da Roca », danses traditionnelles avec la « Palladienne » et l'animation musicale du groupe « So What ».



mode d'emploi

CLASSEMENT DES RESTAURANTS DE LA PRINCIPAUTÉ : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le 8 février dernier a été publié au Journal Officiel, l'arrêté ministériel fixant le classement des restaurants de la Principauté selon les nouvelles normes et par ordre croissant de losanges. Ce classement est la garantie d'un certain niveau de standing que la Principauté souhaite offrir aux clients.

Le nouveau classement des 107 restaurants de Monaco s'appuie sur des normes et critères factuels remis à jour en août 2012 par arrêté ministériel (niveau de confort de l'établissement, état des installations techniques, cadre et environnement, présentation de la table, personnel de salle, personnel de cuisine...). Ce classement est notamment disponible sur le guide touristique édité par la Direction du Tourisme et des Congrès.

Les établissements de type bars et snacks ne sont pas concernés par ce classement.

Au sein de la Direction de l'Expansion Économique, sous la responsabilité de Serge Pierryves, Brigitte Robini, Chef de la Division du Contrôle de l'Activité des Entreprises a en charge l'instruction et le suivi de ce classement.



Brigitte Robini, Chef de Division du Contrôle de l'activité des entreprises à la Direction de l'Expansion Économique

Dès septembre 2012, la Direction de l'Expansion Économique a envoyé un questionnaire avec les nouveaux critères de classement à l'ensemble des restaurateurs. Sur un mode déclaratif, les restaurateurs ont renseigné le tableau des normes puis l'ont renvoyé à la Direction de l'Expansion Économique.

Brigitte Robini a ensuite assuré la collecte des questionnaires dûment remplis et a vérifié sur site les éléments déclaratifs de certains établissements.

Fin 2012, la Direction de l'Expansion Économique a ainsi pu établir un nouveau tableau de classement avec les nouvelles propositions d'attribution de losanges.

Lors de la réunion de la Commission de l'hôtellerie du 10 décembre 2012, la Direction de l'Expansion Économique a proposé le nouveau classement des restaurants en motivant ses recommandations.

La Commission a, par la suite, émis un avis qui a été transmis pour validation en Conseil de Gouvernement avant la parution au Journal Officiel.

Ce processus de classement est similaire pour toute création, reprise ou rénovation de restaurant en Principauté.



Composition de la Commission de l'hôtellerie

(Arrêté Ministériel n°2005-529 du 25 Octobre 2005)

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie ou son représentant préside la Commission dont les membres sont :

- ▶ un représentant du Conseil Communal ;
- ▶ un représentant du Département des Affaires Sociales et de la Santé ;
- ▶ un représentant du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ;
- ▶ le Directeur des Services Fiscaux ou son représentant ;
- ▶ le Directeur de l'Expansion Économique ou son représentant ;
- ▶ le Directeur du Tourisme et des Congrès ou son représentant ;
- ▶ le Président de l'Association de l'Industrie Hôtelière Monégasque ou son représentant.

l'actu en images

Le Ministre d'État rencontre les dirigeants de M.C. Company

19 février 2013



Le 19 février dernier, le Ministre d'État poursuivait sa série de rendez-vous avec les acteurs industriels de la Principauté en visitant les installations de l'entreprise M.C. Company, spécialisée dans la création et la vente de maillots de bain sous les marques Banana Moon et Livia.

Cette visite s'est déroulée notamment en présence de Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, de Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et de Serge Pierryves, Directeur de l'Expansion Économique.

Présidée par Daniel Flachaire, M.C. Company est une entreprise familiale, qui emploie une centaine de salariés (groupe). Elle est implantée, à Fontvieille, sur 2.700 m² de locaux industriels.



Toute la production est maîtrisée depuis le site monégasque : design et bureau de stylisme, conception des motifs des tissus et des modèles, sérigraphie, coupe et montage, jusqu'à la phase d'industrialisation.

Aujourd'hui, M.C. Company possède des clients répartis dans le monde entier. Ce sont des distributeurs indépendants spécialisés, des franchises ou encore des chaînes de grands magasins comme les « Galeries Lafayette » ou « Le Printemps » en France, « El Corte Ingles » en Espagne et « Ludwig Beck » en Allemagne.

nouveau

MÉDECINE DU TRAVAIL : MISE EN PLACE DES ENTRETIENS INFIRMIERS AU SERVICE DES PRESTATIONS MÉDICALES DE L'ÉTAT

Avec l'accord du Gouvernement, l'Office de la Médecine du Travail (OMT) a mis en place au sein du Service des Prestations Médicales de l'État (SPME) des entretiens infirmiers afin de garantir le suivi santé individualisé dans le domaine du travail des fonctionnaires et des agents de l'État et de la Commune, en leur qualité d'assurés relevant dudit service.

L'équipe de la Médecine du Travail, détachée par l'OMT auprès du SPME, est ainsi composée du Dr Marylène Richaud, Médecin du Travail, de Mme Aline Margoulet, Auxiliaire Médicale, et de Mme Marie-France Garot, Infirmière.

Les entretiens infirmiers sont réalisés par Mme Garot (également tenue au secret médical) sous l'autorité du Dr Richaud selon un protocole établi par ce Médecin. Ils font l'objet d'une préparation et d'un compte-rendu avec ce médecin.

Ils ont lieu en moyenne trois jours par semaine. Chaque entretien dure environ 40 minutes.

Le contrôle périodique des fonctionnaires et des agents tout au long de



L'équipe de la Médecine du Travail : Marie-France Garot, Dr Marylène Richaud et Aline Margoulet.

leur carrière dans la Fonction Publique est désormais réalisé en alternance par le Médecin du Travail et l'Infirmière, qui alimentent à tour de rôle leurs dossiers médicaux au cours de chaque visite.

L'Infirmière mène les entretiens infirmiers pour des catégories d'assurés du SPME définies avec le Médecin du Travail. Il s'agit des assurés occupant des postes non qualifiés de « postes à risque ou de sécurité » (qui sont vus par le Dr Richaud).

L'entretien infirmier ne se substitue pas à la visite médicale organisée

par le Médecin du Travail. À tout moment, les fonctionnaires et les agents peuvent être reçus en visite par le Dr Richaud, s'ils ne souhaitent pas être vus par l'Infirmière.

L'entretien s'effectue toujours en instaurant un véritable dialogue respectueux avec chaque assuré. Son objectif est expliqué à celui-ci. L'Infirmière

veille à avoir une grande qualité d'écoute, d'information et de sensibilisation pour un suivi infirmier de haut niveau. A cette occasion, elle fait de la prévention médicale à caractère général (hygiène de vie, tabac, alcool, etc).

Les données administratives et médicales recueillies par l'Infirmière lors de l'entretien font partie du dossier médical.

L'entretien comprend :
• un recensement des données administratives personnelles de l'assuré ;

• un diagnostic infirmier à l'occasion duquel sont collectées les données concernant le travail, la santé, la biométrie et les examens complémentaires.

À la fin de l'entretien infirmier, l'Infirmière ne délivre pas de fiche d'aptitude (le Dr Richaud est seul compétent pour établir ce document) mais remet une fiche de suivi infirmier à l'assuré qui devra la communiquer à sa hiérarchie.

Quand l'assuré fait part à l'Infirmière de difficultés dans le cadre du travail, quelle qu'en soit l'origine, ou d'un problème de santé en rapport avec le travail, ou de son souhait de rencontrer le Médecin du Travail, elle l'oriente vers le Dr Richaud.

Si un assuré demande à rencontrer l'Infirmière en entretien occasionnel, celle-ci peut le recevoir mais doit préalablement en informer le Médecin du Travail.

Aline Margoulet, Auxiliaire Médicale, qui travaille plus particulièrement avec le Dr Richaud, vient en soutien des actions administratives menées par Marie-France Garot.

trois questions à...

SOPHIE VINCENT, CHEF DU SERVICE DE L'EMPLOI À LA DIRECTION DU TRAVAIL



Sophie Vincent

Pouvez-vous nous rappeler les missions du Service de l'Emploi ?

Au sein de la Direction du Travail, le Service de l'Emploi est composé d'une équipe de 15 personnes réparties en pôles chargés respectivement des autorisations d'embauche et des permis de travail, du placement des demandeurs d'emploi, des missions administratives ou techniques, et de Cellules spécifiques.

Partenaire privilégié des entreprises, nous accueillons les nouvelles structures qui s'installent à Monaco. Nous les informons des conditions de recrutement en Principauté, des différentes mesures d'accompagnement dont elles peuvent bénéficier dans ce

cadre, des dispositions légales en matière de travail et leur facilitons les démarches administratives pour leur affiliation aux organismes sociaux (point d'entrée pour les déclarations aux organismes liés au travail).

Nous délivrons les autorisations d'embauchages et de permis de travail. Trait d'union essentiel entre les employeurs et les demandeurs d'emploi, le Service de l'Emploi centralise la totalité des postes à pourvoir en Principauté dans le secteur privé, afin de garantir l'ordre de priorité d'accès à l'emploi.

Enfin, nous sommes l'organisme d'insertion des demandeurs d'emploi Monégasques et résidents de la Principauté et des quatre communes limitrophes (si leur dernier emploi se situait à Monaco). Chaque personne inscrite est suivie de manière personnalisée et mensuelle. Des formations et stages peuvent être proposés pour faciliter le retour à l'emploi. La Cellule Emploi Jeunes et la Cellule d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Monégasques et Enfants du Pays, quant à elles, s'adressent à des demandeurs d'emplois spécifiques.

Le Service de l'Emploi gère également l'indemnisation au titre du chômage des Monégasques et résidents lors de la période sans travail.

Par ailleurs, nous avons en charge le recensement des données sur la population salariée et les emplois en Principauté de Monaco.

Comment se traduit la politique de modernisation de l'État au sein de votre Service ?

Nous nous appuyons sur l'Ordonnance Souveraine n°3.413 du 29 août 2011 spécifiant les relations Administration / Administré, afin de renforcer la qualité du service rendu au public.

La qualité de l'accueil est une de nos priorités. Elle se traduit également par la pédagogie et l'écoute que nous mettons en place avec nos interlocuteurs. Par exemple, nous attachons une grande importance à la gestion des délais de réponse. De même, l'ensemble de l'équipe a suivi les formations Accueil physique et téléphonique organisées dans le cadre des chantiers MoSar.

Afin de faciliter les échanges, certains membres du Service ont également suivi des formations en anglais.

Par ailleurs, depuis l'année dernière, le Service de l'Emploi propose une téléprocédure depuis le portail internet du Gouvernement, à destination des entreprises : « déposer une offre

d'emploi ». Cette téléprocédure s'inscrit dans le cadre des mesures de modernisation de l'État.

Avec qui travaillez-vous au sein de l'Administration ?

Naturellement, nous travaillons avec notre Département de Tutelle, les Affaires Sociales et la Santé, avec la Direction du Travail dont nous dépendons, l'Inspection du Travail mais également la Direction de l'Expansion Économique et le Monaco Welcome et Business Office, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique et la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (par exemple avec les chefs de travaux des établissements scolaires pour les recherches de stage ou pour l'organisation annuelle du Forum de l'Alternance).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle téléprocédure, nous avons travaillé de concert avec la Direction de l'Informatique, qui nous soutient également dans tous les développements liés aux outils informatiques spécifiques à notre activité, et la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers.

l'actu en images



Le Centre de Gériatologie Clinique Rainier III, qui a ouvert ses portes le 12 février dernier, a été présenté à l'occasion d'un point presse au Ministère d'État.

Cette présentation s'est déroulée en présence de S.E. M. Michel Roger, Ministre d'État, Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, Patrick Bini, Directeur du CHPG, Laure Santori, Directeur Adjoint du CHPG en charge de la Filiale Gériatologique et du Pr Alain Pesce, Médecin Responsable de la Filiale Gériatologique.

PRÉSENTATION DU CENTRE DE GÉRONTOLOGIE CLINIQUE RAINIER III



4 février 2013

L'ouverture du Centre Rainier III, disposant de 210 chambres individuelles et situé à proximité du CHPG, est la pièce maîtresse du vaste projet gériatologique mis en place par le Gouvernement Princier depuis 2003.

La filière gériatrique est désormais assumée dans son intégralité sur le territoire monégasque, de l'hospitalisation à domicile à la prise en charge des plus dépendants, dans des conditions optimales de confort.

COMMISSION MIXTE FRANCO-MONÉGASQUE DE SÉCURITÉ SOCIALE À PARIS



18 février 2013

La Commission Mixte franco-monégasque de Sécurité Sociale s'est tenue, le 18 février dernier au Ministère français de la Santé, à Paris.

La délégation monégasque était conduite par M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, accompagné, notamment, de M. Jean-Jacques Campana, Directeur des Caisses Sociales, de M. Patrick Bini, Directeur du Centre Hospitalier Princesse Grace et de S.E. Mme Sophie Thevenoux, Ambassadeur de Monaco en France.

La délégation française avait à sa tête M. Thomas Fatome, Directeur de la Sécurité Sociale et Mme Christiane Labalme, Chef de la Division des Affaires Communautaires et Internationales de la Direction de la Sécurité Sociale du Ministère français de la Santé, accompagnés, notamment, de représentants du Ministère des Affaires Étrangères,

de S.E. M. Hugues Moret, Ambassadeur de France à Monaco, de M. Stéphane Mantion, Direction Générale de l'Offre de Soins du Ministère de la Santé et de Mme Martine Riffard-Voilque, Directrice de l'Agence Régionale de Santé PACA.

Parmi les nombreux sujets abordés au cours de la réunion, concernant à la fois les questions de santé et de travail, figuraient, notamment, un point sur le dossier du passage à la tarification à l'activité (T2A), un échange sur l'avant-projet de loi sur le télétravail et un point sur les cartes de professionnels de santé.

L'ACTU DU SERVICE DE L'EMPLOI



Le mercredi 20 mars prochain de 10h à 17h, le Service de l'Emploi organisera le 2^e Forum de la Formation en alternance et la 7^e rencontre des métiers de la Banque et de la Finance, à l'Auditorium Rainier III.

L'objectif de ce forum : informer et sensibiliser les jeunes au contrat d'apprentissage, faciliter leurs démarches, l'inscription auprès des écoles et centres de formation de la région et surtout leur offrir un contact direct avec les différents protagonistes (allant de l'enseignement au marché du travail).

Destiné aux étudiants de tous niveaux, de 16 à 26 ans, ce forum leur permettra de rencontrer les spécialistes régionaux de la formation en alternance et des entreprises du bassin monégasque intéressées par le système de formation en alternance.

Un espace sera spécifiquement dédié aux Banques avec la présentation de leurs différents métiers, et du Diplôme Européen d'Études Supérieures de Banque option place bancaire monégasque (Bac+3), pour lequel il sera possible de déposer sur place sa candidature pour la prochaine rentrée.

missions

SECTION ASSAINISSEMENT : COLLECTE, TRAITEMENT ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

Au sein de la Division Eau-Énergie-Propreté de la Direction de l'Aménagement Urbain, la Section Assainissement est composée d'une équipe de 25 personnes qui assure le bon fonctionnement du réseau d'assainissement de la Principauté.

Généralement réalisées en milieu souterrain ou de nuit, les missions de la Section Assainissement restent méconnues du grand public.

Ces missions s'appuient sur une démarche visant à améliorer la situation sanitaire globale de l'environnement de la Principauté, dans ses différentes composantes. Elles comprennent la collecte, le traitement et l'évacuation des déchets liquides et solides dans les collecteurs d'égouts.

Au quotidien et sur le terrain, ces missions concernent :

- l'entretien des collecteurs d'égouts (création, remplacement, visites de contrôle, desablage, curage, maçonnerie, réfections,...) ;

- l'entretien des vallons (La Noix, La Rousse, Ste Devote, surveillance des vallons des Salines et de St Roman) ;

- l'entretien et nettoyage des émissaires en mer (cf JDA n°44) ;

- le contrôle et l'entretien des stations de relevages du réseau public et de la zone portuaire (18 stations) ;

- le contrôle et l'entretien des stations de relevages des parkings publics : 110 stations ;

- le contrôle et le curage des équipements de certains bâtiments de l'État (parkings publics, écoles, Palais,...)

- l'entretien et le pompage des séparateurs hydrocarbures de la zone portuaire et des parkings publics

- la gestion et l'entretien de l'UPTER (Usine de Prétraitement des Eaux Résiduaires)



Les différentes interventions de la Section Assainissement de la DAA

La Section Assainissement a également en charge l'encadrement, la gestion et les études pour :

- La surveillance des chantiers (réalisée en interne ou par des sociétés privées ainsi que l'ensemble des travaux réalisés sur la voie publique)



lisations des pièces marché (CPS - CCTP...)

- Le suivi de chantiers sur le réseau d'assainissement en temps que Maître d'Ouvrage et/ou Maître d'Oeuvre.

- Les études et avis sur les différents dossiers techniques transmis par les autres Services (TP, BD, Domaines,...), les bureaux d'études, les architectes.

- L'application du Règlement Général de Voirie, la rédaction des courriers de mises en demeure et l'établissement des constats d'infractions.

- La veille juridique et technique dans le domaine de l'assainissement

- Le contrôle et le recouvrement des travaux exécutés pour ou par l'État

Par ailleurs, la Section a un rôle d'information et d'assistance auprès des administrés qui rencontrent des problèmes au niveau des réseaux d'assainissement.

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, les équipes de la Section assurent des astreintes 24h/24 et 365 jours par an et s'appuient sur un système de mesures et d'instrumentation et télégestion

du réseau composé de 28 points de mesures permanents sur le réseau d'égouts qui permettent de connaître le fonctionnement interne du réseau monégasque ainsi que la pluviométrie.

- La mise à jour et l'entretien des systèmes de cartographie et SIG, fourniture de plans des réseaux
- L'utilisation et la mise à jour du modèle hydraulique informatique du réseau d'assainissement
- Les études et le développement des dossiers d'Urbanisme concernant les réseaux d'égouts, les ré-

ÉNERGIE LE MARCHÉ DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (MPE) : L'EXPERIMENTATION D'OUTIL D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

En 2006, l'État a lancé une démarche pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et la rationalisation des dépenses de fonctionnement.

En janvier 2012, suite aux bons résultats obtenus grâce à l'implication du Service des Bâtiments Domaniaux, le Gouvernement Princier a souhaité renforcer cette démarche en publiant un appel d'offres pour la rénovation de 5 bâtiments publics (Auditorium Rainier III, Lycée Albert I^{er}, Sûreté Publique, Caserne des Carabiniers et Centre de Rencontres Internationales) par l'intermédiaire d'un Marché de Performance Énergétique (MPE).

Il y a un an, le JDA vous a présenté ce projet expérimental, mené par la Direction de l'Environnement et qui nécessite les compétences transversales d'un grand nombre de Services de l'Administration.

Le MPE consiste, pour le propriétaire d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments, à confier à une société le soin de procéder à l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

La société conçoit, finance, met en oeuvre et entretien de nouveaux équipements et s'engage à réduire le coût énergétique d'un certain montant annuel, durant la durée du marché.

La société rembourse son investissement à partir des économies générées par la réduction de la facture énergétique. Ces économies d'énergie sont garanties et si les objectifs ne sont pas atteints, la société en subit les conséquences financières.

La société Johnson Controls Monaco, attributaire de ce marché de services s'est engagée à réduire le coût énergétique de ces 5 bâtiments de 27% pendant une durée de 12 ans. Elle a également l'obligation de confier au minimum, 15% des travaux de mise en oeuvre des équipements et 35% des opérations de maintenance à des entreprises implantées à Monaco.

Actuellement, l'installation des nouveaux équipements est en cours dans les bâtiments.



Trois bâtiments en test dans le cadre du MPE : le Centre de Rencontres Internationales, le Lycée Albert I^{er} et la Caserne des Carabiniers (bd de Belgique)

environnement

LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT PRÉSENTE LA DÉMARCHE ECOWATT AUX PROFESSIONNELS DE MONACO



Cyril Gomez (Directeur de l'Environnement) et Gilles Odono (Directeur des Affaires Publiques de RTE Sud-Est) lors de la présentation de la démarche Ecowatt.

Le 30 janvier dernier, Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement et Gilles Odono (Directeur des Affaires Publiques de Réseau de Transport d'Électricité - RTE Sud-Est) ont présenté la démarche Ecowatt-Provence-Azur aux hôteliers, commerçants et structures touristiques et professionnelles de la Principauté.

France (ERDF), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et la Principauté de Monaco, pour prévenir un risque de saturation du réseau lors d'épisodes de froid importants.

Ecowatt-provence-azur est un dispositif d'appel à la modération des

La démarche Ecowatt-provence-azur, dont la 3^e édition a débuté le 22 novembre 2012, a été initiée par RTE en 2009, en partenariat avec la Préfecture de Région PACA, les conseils généraux du Var et des Alpes-Maritimes, Électricité Réseau Distribution

consommations électriques lorsque le risque de saturation du réseau est avéré. Cet appel à la modération, qui se caractérise par des alertes oranges ou rouges, est généralement lancé en hiver entre 18h et 20h.

Lors de ces alertes, il est demandé à la population de limiter sa consommation électrique par des gestes de bon sens.

Pour découvrir ces gestes et recevoir les alertes par courriel ou sms,

chaque personne est invitée à visiter le site www.ecowatt-provence-azur.fr et à s'inscrire pour devenir EcoVW'acteur.

Pour s'abonner aux alertes Ecowatt www.ecowatt-provence-azur.fr

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la Direction de l'Environnement (environnement@gouv.mc).



Le réseau d'assainissement monégasque est constitué de :

- 37 km de réseau unitaire (les eaux usées et eaux pluviales sont mélangées)
- 9 km de réseau séparatif eaux pluviales
- 3 km de réseau séparatif eaux usées
- 128 stations de relevage dont 18 stations sur le réseau principal
- 25 points de mesure permanents

- 14 déversoirs d'orage et/ou surverses aménagées
- 6 bassins de dessablage
- 2 siphons sur réseau principal
- 1 bassin d'orage d'une capacité de 1.800 m³

focus haïti

LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES PLEINEMENT MOBILISÉ DANS LE CADRE DU VOYAGE DU PRINCE SOUVERAIN EN HAÏTI

Dans le cadre de la visite officielle de S.A.S. le Prince Souverain en Haïti les 14 et 15 février dernier, le Département des Relations Extérieures et l'ensemble de ses Directions (Direction des Affaires Internationales, Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires et Direction de la Coopération Internationale) ont travaillé en étroite collaboration avec le Cabinet Princier pour assurer le succès de ce déplacement.

LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

trois questions à ...

WILFRID DÉRI, SECRÉTAIRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES, SUR MONACO COLLECTIF HAÏTI (MCH)



Suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti, et conformément à la volonté de S.A.S. le Prince Albert II, tous les organismes monégasques actifs dans le domaine de l'humanitaire se sont fédérés, sous le nom de Monaco Collectif Haïti (MCH), afin que Monaco puisse répondre efficacement à cette catastrophe.

Le Gouvernement Princier, au travers la Direction de la Coopération Internationale du Département des Relations Extérieures, assure depuis le support de ce Collectif.

Comment est né le projet de construction de l'école « Prince Albert II de Monaco » ?

En parallèle de leurs différentes initiatives de collecte de fonds, les partenaires du Collectif ont rapidement décidé d'orienter leur aide vers le domaine de l'éducation et le soutien à un projet d'École pour les populations les plus démunies.



Les Centres GHESKIO, dirigés par le Docteur Jean-William Pape, créateur et responsable des 26 centres GHESKIO dans le pays, précurseurs en matière de recherche et de lutte contre le VIH/SIDA, ont été identifiés comme porteur du projet.

L'inauguration de l'école par S.A.S. le Prince Souverain, en présence du Dr Jean-William Pape (à droite).

Ainsi, le projet de construction d'une école maternelle et primaire, à proximité du bidonville « Cité de Dieu », quartier parmi les plus défavorisés et gravement touché de Port-au-Prince lors du tremblement de terre, a été mis en place.

Quelles sont les particularités de la démarche monégasque en Haïti ?

On peut tout d'abord rappeler la diversité et la complémentarité des partenaires impliqués dans le MCH : ce projet est majoritairement issu de la société civile, avec la participation d'entreprises privées, de la Mairie de Monaco et du Gouvernement Princier.

On peut également mettre en avant une dynamique efficace et productive. Moins de 5 jours après le séisme, une première réunion de concertation s'était tenue ; dès le mois de mai 2010, suite à des contacts avancés, le partenaire et le projet d'école étaient identifiés. En dépit d'ouragans et d'une épidémie de choléra, toujours en cours, l'école a fini par accueillir 160 enfants lors de la rentrée 2012. Un premier contingent de 120 enfants avait déjà été pris en charge pour l'année scolaire 2011 / 2012 dans des structures temporaires.



La nouvelle école maternelle et élémentaire « Prince Albert II de Monaco », financée par le Monaco Collectif Haïti.

Avec qui a travaillé la Coopération monégasque sur ce projet ?

Pour coordonner le Collectif, un Comité de pilotage a été créé. Il est composé des entités suivantes : Fight Aids Monaco, AMADE Mondiale, Ordre de Malte Monaco Croix-Rouge monégasque, Caritas Monaco et L'Entrepôt.

Les fonds récoltés sont gérés par la Croix-Rouge monégasque.

La société monégasque ESKO, associée à l'entreprise de construction haïtienne TECINA, a été choisie par les Centres GHESKIO, suite à un appel d'offres, pour assurer la construction.

> Pour mémoire

Lors d'une interview réalisée par Monaco Info en avril 2010, M. Bellerive, le Premier Ministre haïtien avait déclaré :

« Monaco est un petit État qui a montré une solidarité extraordinaire. Une des choses intéressante, presque unique, c'est que c'est tout Monaco qui vient et qui essaie de travailler ensemble, aussi bien le secteur public, le secteur privé que les ONG. Ils essaient de donner la différence monégasque et cette concertation est ce que nous recherchons en Haïti. »



Autour de S.A.S. le Prince Souverain, de g. à d. : Fabien Bonilla (Journaliste à Monaco Info), Enzo Zanotti (Président d'ESKO), Jérôme Froissart (Directeur de la Coopération Internationale), S.E. M. Philippe Narmino (Secrétaire Général de la Croix-Rouge Monégasque) et Wilfrid Déri (Secrétaire des Relations Extérieures)

LA DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Afin d'élargir les possibilités de collaboration entre le Gouvernement de Monaco et la République d'Haïti, la Direction des Affaires Internationales (DAI), et plus particulièrement son « pôle environnement », composé de Céline Van Klaveren-Impagliazzo, Tidiani Couma et Benjamin Valli, a également participé à la préparation de la visite officielle du Prince Souverain.

À la demande du Cabinet Princier et du Département des Relations Extérieures, il était important, pour la DAI, d'envisager d'autres axes de coopérations, particulièrement dans les domaines des affaires maritimes et de la protection de l'environnement, susceptibles d'intervenir dans le cadre de la visite de S.A.S. le Prince Souverain en Haïti.

A ce titre, la préservation de la biodiversité marine (habitats et espèces) ainsi que le renforcement des capacités dans le cadre de la création d'un laboratoire d'hydrographie ont été développés :

- En premier lieu, la participation de Monaco en 2013 au projet de réhabilitation des mangroves dans la baie de Bainet, en Haïti, a été mise en avant.

Le Gouvernement Princier, au travers du DRE, de la DAI et de la Mission Permanente de Monaco auprès de l'ONU, s'est engagé dans un partenariat avec « Plant a Fish », créé par Fabien Cousteau en 2010.



S.E. Mme Isabelle Picco et Fabien Cousteau signent à New York l'accord de financement du projet mené par Plant a Fish en Haïti

Pour information, « Plant a Fish » est une organisation non-gouvernementale ayant pour objectif principal de réhabiliter des espaces marins en danger, via la réimplantation d'espèces clés dans leur milieu naturel, tout en mettant l'accent sur l'implication des communautés dans ses projets, afin de s'assurer de la pérennité de ses actions.

Le financement par la Principauté de ce projet pilote d'un an, permettra la réhabilitation de mangroves, lesquelles représentent une vraie « nursery » pour de nombreuses espèces, ainsi que l'implication et la responsabilisation des 4000 personnes composant la communauté avoisinante grâce à la mise en place d'un programme éducatif.

- Restant dans la protection de la biodiversité, la DAI a également présenté des initiatives visant au développement de l'écotourisme, alliant la lutte contre la pauvreté avec la préservation de l'environnement, qui pourraient être valorisées en Haïti, comme cela est le cas au Palaos.

LA DIRECTION DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

INFORMATIONS OFFICIELLES PAR VOIE DIPLOMATIQUE

Le Département des Relations Extérieures au travers de la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires s'est chargé de l'envoi d'informations par la voie diplomatique à l'Ambassade de la République d'Haïti.

Ces informations concernaient le déplacement et la composition de la délégation officielle accompagnant S.A.S. le Prince Souverain.

L'Ambassade de Monaco en France a assuré le lien entre le Département des Relations Extérieures et l'Ambassade de la République d'Haïti en France.

L'Ambassade de la République d'Haïti a ainsi été en mesure de tenir informé ses Autorités.

Enfin, le Département des Relations Extérieures a eu pour mission de rassembler les éléments constituant les dossiers techniques élaborés notamment par la DAI et la DCI afin de préparer les différents thèmes qui seront abordés lors des rencontres officielles.



Elisabeth Lanteri-Minet (Directeur) entourée de l'équipe du Pôle Environnement de la DAI, composée de Céline Van Klaveren-Impagliazzo, Tidiani Couma et en médaillon : Benjamin Valli

Ces propositions qui concernaient, entre autre, la protection d'espèces marines emblématiques, telles que les requins, par la sanctuarisation des zones côtières, étaient basées sur le soutien financier qu'apporte Monaco au Palaos, à travers la Convention sur les Espèces Migratrices (CMS).

En effet, s'il est vrai qu'Haïti jouit d'un patrimoine naturel marin exceptionnel, ce dernier a été largement amputé par la pollution, la destruction des habitats naturels (mangroves et récifs coralliens) et la surpêche qui épuisent les ressources côtières.

Le développement d'aires marines protégées ou la sanctuarisation de sa zone côtière pourrait permettre à Haïti de développer son économie tout en préservant sa biodiversité.

À cet égard, la Monaco Blue Initiative (MBI), événement récurrent organisé par les Fondations Albert I^{er} et Prince Albert II de Monaco, a été présentée au Gouvernement haïtien comme le forum adéquat pour débattre et développer ce genre d'initiatives.

- Si dans les projets qui précèdent, l'éducation et la sensibilisation des populations locales sont indispensables à leur réussite, un projet de renforcement des capacités des Autorités haïtiennes a également été pris en compte.

Ainsi, en réponse à une demande directe du gouvernement haïtien, la DAI s'est penchée sur sa volonté de créer un laboratoire d'hydrographie.

En effet, des défis importants sont encore à relever dans ce domaine et de nombreuses lacunes à combler afin de remplir les objectifs du millénaire pour le développement. Face à ce constat, les Autorités haïtiennes ont fait de l'hydrographie et de l'océanographie un domaine d'action prioritaire.

Enfin, il est également à souligner que cette Direction a élaboré d'autres études préparatoires, notamment sur les opportunités de soutien aux projets dans le cadre de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de l'UNESCO. En effet, le Prince Souverain a participé à des réunions de travail avec Madame Michaëlle Jean, envoyée spéciale de l'UNESCO, et Madame Chantal Moreno, Représentante de l'Organisation Internationale de la Francophonie.



LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Département des Relations Extérieures (DRE) a mobilisé l'ensemble de ses ressources au travers des compétences et de l'expertise de son Secrétariat, facilitant une coopération inter-Service dynamique et réactive au service de la préparation de cette Visite Officielle. Cette coordination a également permis d'offrir un cadre efficace à la collaboration avec le Cabinet Princier.

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Bonnin Jérôme**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Colombo Émeric**
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- **Cousin Cindy**
Secrétaire Comptable à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Le Strat Maud**
Conducteur d'Opération au Service des Travaux Publics
- **Naveau Johan**
Aide-Ouvrier Professionnel à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Ousta Natacha**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Palpacuer Jennifer**
Chef de Section au Service d'Information et du Contrôle des Circuits Financiers
- **Testa Ludovic**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Arnaud Laurie**
Administrateur Juridique à la Direction des Affaires Juridiques est nommée Administrateur Juridique Principal au sein de cette même Direction
- **Badiali-Attali Cindy**
Rédacteur au Service des Travaux Publics est nommée Administrateur au sein de ce même Service
- **Bardy Jean-Marc**
Chef de Bureau à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Chef de Section au sein de cette même Direction
- **Bertrand Yann**
Contrôleur Technique au Contrôle Général des Dépenses est nommé Chef de Section au sein de cette même entité
- **Blanchi Gilles**
Administrateur à la Direction des Affaires Maritimes est nommé Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **Boetti Éliane**
Attaché à la Direction de la Sécurité Publique est nommée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **Bœuf Yvon**
Adjoint au Chef de Division à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommé Chef de Section au sein de cette même Direction
- **Bousquet Franck**
Surveillant Rondier au Stade Louis II est nommé Gestionnaire de stock au sein de cette même entité
- **Brousse Géraldine**
Chef de Section à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Division au sein de cette même Direction
- **Canu Jean**
Major à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Lieutenant au sein de cette même Compagnie
- **Caputo Damien**
Ouvrier Professionnel de 1^{ère} Catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Mécanicien de 2^e Catégorie au sein de cette même Direction
- **Compagnon Anne**
Administrateur Juridique à la Direction des Affaires Juridiques est nommée Administrateur Juridique Principal au sein de cette même Direction
- **Corde Julie**
Attaché à la Direction de l'Habitat est nommée Contrôleur au sein de cette même Direction
- **Courdesse Mylène**
Sténodactylographe à la Direction des Services Fiscaux est nommée Commis au sein de cette même Direction
- **Croesi Magali**
Commis-Comptable au Service des Travaux Publics est nommée Attaché Principal au sein de ce même Service
- **Crovetto Patricia**
Commis-Comptable à la Direction des Affaires Maritimes est nommée Comptable au sein de cette même Direction
- **Dagnino Pierre**
Ouvrier Professionnel de 1^{ère} Catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Mécanicien de 2^e Catégorie au sein de cette même Direction
- **Desarzens Loïc**
Manœuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier au sein de cette même Direction
- **Ferrari Florence**
Secrétaire en Chef au Conseil National est nommée Chargée de Mission à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Fierard Krissinda**
Attaché Principal au Centre de Presse est nommée Journaliste au sein de cette même entité (Monaco Info)
- **Filc Bettina**
Administrateur au Secrétariat du Département des Finances et de l'Économie est nommée Chef de Division au sein de ce même Secrétariat
- **Falco Evelyne**
Chef de Bureau à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **Fournigault Hervé**
Chef de Bureau à la Direction de l'Habitat est nommé Inspecteur au sein de cette même Direction
- **Franceschin Jérôme**
Ouvrier Professionnel de 2^e Catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Mécanicien Principal au sein de cette même Direction
- **Fratacci Mélissa**
Administrateur au Conseil National est nommée Administrateur à la Direction du Travail (Service de l'Emploi)
- **Gatti Jean-Charles**
Agent à la Police Municipale est nommé Contrôleur à l'Administration des Domaines
- **Gelot Damien**
Chef Technique à la Direction des Affaires Culturelles est nommé Chef Régie Technique au sein de cette même Direction
- **Ghiazza Jean-Claude**
Attaché à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Attaché Principal au sein de cette même Direction

- **Giacobbi-Aureglia Dominique**
Secrétaire-Sténodactylographe au Service Central des Archives et de la Documentation Administrative est nommée Commis-Archiviste au sein de ce même Service
- **Girardin Etienne**
Sapeur-Pompier est nommé Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Jacob Patrice**
Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Sergent-Chef au sein de cette même Compagnie
- **Jelski Pascale**
Sténodactylographe à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de cette même Direction
- **Joly Pascal**
Adjudant-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Major au sein de cette même Compagnie
- **Krausse Bettina**
Dessinateur à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est nommée Dessinateur-Projeteur au sein de cette même Direction
- **Mabin Dominique**
Administrateur Juridique à la Direction des Affaires Juridiques est nommé Administrateur Juridique Principal au sein de cette même Direction
- **Maissel Thierry**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Sergent au sein de cette même Compagnie
- **Malamaire Franck**
Technicien Système d'Informations Géographiques à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **Martin Muriel**
Sténodactylographe à la Direction des Affaires Juridiques est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de cette même Direction
- **Micallef Carole**
Chef de Bureau à la Direction de la Sécurité Publique est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **Mortaud Martine**
Secrétaire Comptable au Service des Travaux Publics est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de ce même Service
- **Paganello Marcela**
Secrétaire-Sténodactylographe au Service des Prestations Médicales de l'État est nommée Attaché au sein de ce même Service
- **Paoletti Bernard**
Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Adjudant-Chef au sein de cette même Compagnie
- **Pardo Frédéric**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales est nommé Administrateur Juridique Principal à la Direction des Affaires Juridiques
- **Péri Laurence**
Commis à la Direction des Services Fiscaux est nommée Contrôleur au sein de cette même Direction
- **Ponzo Catherine**
Sténodactylographe à la Direction du Travail est nommée Attaché au sein de cette même Direction

- **Rollin Nathalie**
Sténodactylographe au Service des Travaux Publics est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de ce même Service
- **Sguaglia Karine**
Comptable à la Trésorerie Générale des Finances est nommée Premier Comptable au sein de cette même entité
- **Silvestrini Éric**
Garçon de Bureau au Secrétariat Général du Ministère d'État est nommé Vaguemestre au sein de ce même Secrétariat
- **Simian Sabrina**
Secrétaire Hôtesse à la Direction du Travail est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **Svara Camille**
Administrateur à la Direction des Services Fiscaux est nommée Inspecteur des Services Fiscaux au sein de cette même Direction
- **Tello-Rodriguez Isabelle**
Coordinateur à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommé Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **Trapinaud Luc**
Sergent-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Adjudant au sein de cette même Compagnie
- **Turuani Valérie**
Sténodactylographe au Service des Parkings Publics est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de ce même Service
- **Van Poucke Audrey**
Sténodactylographe au Service des Bâtiments Domaniaux est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de ce même Service
- **Vanzo Bertrand**
Administrateur à la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers est nommé Administrateur Principal au sein de la même Direction
- **Varo Nathalie**
Premier Comptable à la Direction du Budget et du Trésor est nommée Contrôleur Technique au Contrôle Général des Dépenses
- **Violi Claudio**
Aide-Ouvrier Professionnel à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Mécanicien de 1^{ère} Catégorie au sein de la même Direction
- **Vissio Anne**
Chef de Section à la Direction de l'Environnement (RAMOGE) est nommée Secrétaire des Relations Extérieures au Secrétariat du Département des Relations Extérieures (RAMOGE)

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Alberti Pierre**
Chef d'Équipe à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Biancheri Colette**
Sténodactylographe à la Direction des Services Fiscaux
- **Longuet Patrice**
Capitaine à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Martin André**
Contremaître Principal à la Direction de l'Aménagement Urbain

